



Réaction à l'arrivée du covid-19 en Haïti

Avertissement : *Compte-tenu du fait que la situation évolue chaque jour et du besoin permanent de coordination avec l'ensemble des partenaires, institutionnels, techniques et financiers, dans ce contexte de gestion de crise et de réponse d'urgence, la présente note peut être amenée à être réactualisée régulièrement. C'est donc systématiquement la version la plus récente qui fait foi du positionnement du Département de la Savoie, de Pays de Savoie solidaires et du CAPDEL.*

Versión actualisée le : 3 avril 2020 (version précédente : 26 mars).

Etat de la situation

En réaction à l'arrivée du covid-19 en Haïti, la coopération Savoie-Dessalines a mobilisé une enveloppe de 22 000 US\$ afin de répondre à l'urgence sanitaire (voir note du 26 mars 2020).

Cette enveloppe a permis une réaction rapide des partenaires dessaliniens et le lancement d'activités de sensibilisation grâce à la mobilisation notamment des Agents de Santé Communautaire Polyvalents et des Mouvements de Jeunesse.

A l'heure actuelle, les fonds annoncés par l'Etat (250 000 HTG) n'ont encore pas pu être décaissés par la municipalité et la participation financière d'autres partenaires n'a pas encore pu être confirmée. La coopération Savoie-Dessalines est heureuse que les fonds engagés aient pu permettre une réponse rapide, dès les premiers jours de l'urgence sanitaire ; néanmoins l'enveloppe mobilisée étant limitée, le Département de la Savoie, Pays de Savoie solidaires et le CAPDEL espèrent que les autres sources de financement attendues pourront permettre d'assurer la continuité des actions dans un second temps.

L'état actuel d'exécution de l'enveloppe est le suivant :

- **6 759 US\$**, soit 614 500 HTG ont été confiés à l'administration de l'Hôpital Claire Heureuse pour l'achat de matériel de protection individuelle, matériel d'hygiène et matériel de communication dans l'objectif de déployer une sensibilisation sur l'ensemble de la commune. Le Programme de Santé Communautaire de Dessalines assure la coordination des ASCP et des jeunes volontaires.
- **615 US\$** ont été mobilisés sur une action de sensibilisation par sound truck, portée par la Mairie de Dessalines.
- **4 845 US\$**, soit 440 400 HTG ont été mis à la disposition de l'Unité d'Arrondissement de Santé pour des actions de sensibilisation et d'hygiène dans le reste de l'arrondissement (communes de Petite Rivière de l'Artibonite, Desdunes et Grande Salines).

Le solde de l'enveloppe mobilisée par la coopération Savoie-Dessalines pour la réponse à l'épidémie de covid-19 est donc de : **9 781 US\$**.



Poursuite des actions

Pour la suite des actions, le Département de la Savoie, Pays de Savoie solidaires et le CAPDEL, appellent les institutions dessaliniennes à poursuivre la dynamique en considérant les points essentiels suivants :

- Veiller impérativement à ce que les personnes mobilisées bénéficient du matériel de protection individuel nécessaire et à minimiser leur exposition en adoptant des pratiques de travail distancées.
- Considérer des actions complémentaires à la sensibilisation et l'hygiénisation comme par exemple :
 - La mise en place de dispositifs d'accompagnement des cas suspects et confirmés
 - La mise en place de dispositifs de confinement des personnes potentiellement porteuses du virus et de mécanismes de solidarité pour ces personnes.
 - La gestion des personnes venant de l'extérieur à leur arrivée sur le territoire communale.
 - L'accompagnement des familles devant faire face à la fermeture des écoles pour assurer la continuité scolaires et éviter que les enfants ne deviennent les voies de transmission du virus en se rassemblant.
- Faire en sorte que chaque institution trouve son rôle dans la gestion de la crise, en bonne coordination.

Les institutions dessaliniennes ont été extrêmement réactives et pertinentes en se constituant très tôt en Comité Communal de gestion de la crise sanitaire. Il nous semble primordial que ce Comité puisse continuer d'accomplir ses fonctions de suivi, coordination, orientation stratégique et arbitrage pour le bon déroulé de la suite des opérations et la qualité des actions déployées. Toute proposition d'intervention devra donc bénéficier de l'approbation du Comité pour pouvoir bénéficier d'un financement de la part de la coopération Savoie-Dessalines.

Fait à Chambéry, le 3 avril 2020

Pays de Savoie solidaires

Mireille Montagne
Présidente